

Day	Temp (°C)	Humidity (%)
MER 24	15 / 24	6 / 19
JEU 25	14 / 21	2 / 5
VEN 26	12 / 28	0 / 3
SAM 27	15 / 29	0 / 2
DIM 28	16 / 28	0 / 2
LUN 29	16 / 27	0 / 2

## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelles vertes**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

## Stades phénologiques

Le stade "boutons floraux séparés" est atteint sur tout le vignoble. Les toutes premières fleurs ont été observées lundi sur un Gamay précoce. Avec les conditions climatiques des quinze derniers jours, les stades évoluent peu.



"Boutons floraux séparés" Gamay.

## DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière a été peu arrosée, les cumuls de pluie varient entre 5 et 10mm. Cette semaine, les températures remontent et des orages sont annoncés jusqu'à mercredi. La météo est incertaine pour le reste de la semaine, le temps devrait rester instable jusqu'à samedi.

## BLACK-ROT

### Analyse de risque

#### Observations:

De nouvelles taches sont encore signalées cette semaine. Des symptômes sur feuilles sont régulièrement observés au vignoble, ponctuellement des parcelles peuvent être plus fortement impactées. Des symptômes sur rafles et rameaux sont également visibles.

Sur les témoins non traités, 20 à 100% des ceps sont touchés.

Les symptômes visibles à ce jour correspondent aux contaminations du mois d'avril.

#### Analyse de risque:

Les pluies du 15 mai et 20-21 mai ont pu engendrer de nouvelles contaminations. Les contaminations du mois de mai sont en incubation, de nouveaux symptômes sont encore attendus.

Sur les parcelles déjà impactées, un risque de repiquages existe avec les brouillards et/ou rosées matinales.

**Des orages sont prévus, un risque de contamination est possible pour chaque pluie.**



Black-rot sur feuille (Ph : CA81).

### Préconisations

**Les conditions météo instables devraient persister, des contaminations sont possible à chaque pluie. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies.**

\* *Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)*

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

\* *Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR***

\* *Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)*

Spécialités à base d'amidoxime

\* *Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)*

Spécialités à base de SDHI

\* *Luna Xtend, Luna sensation, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)*

Spécialités à base de strobilurines:

\* *Natchez, Flint, Consist, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)*

#### Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha (biocontrôle).

## A retenir

Soyez couverts à l'approche des pluies. Attention aux repiquages sur les parcelles déjà impactées.

## MILDIU

## Analyse de risque

**Observations:**

Des taches sur feuilles sont régulièrement observées sur les parcelles. Les premiers symptômes sur grappes ont été signalés dans les témoins non traités et au vignoble, sur Merlot, Gamay, Loin de l'oeil, Mauzac...

Cette sortie de symptômes est à relier aux pluies contaminatrices de début mai.

**Modélisation :**

Des contaminations épidémiques ont été modélisées au cours des pluies du 20-21 mai sur le secteur de Cadalen et le 21 mai sur les secteurs Senouillac et Cunac. Sur les autres secteurs, aucune contamination n'a été modélisée.

De nouvelles sorties de symptômes devraient s'exprimer dans les prochains jours.

Une pluie de 5 mm suffirait pour engendrer des contaminations épidémiques sur les secteurs de Sénouillac, Gaillac, Cadalen et Cunac. Ailleurs, seules des contaminations pré-épidémiques sont modélisées avec un cumul d'environ 20mm.



Mildiou sur feuille et inflorescence, 22/05.  
(Ph : CA81)

## Préconisations

**Les conditions météo instables devraient persister. Des contaminations épidémiques sont possibles dès 5mm. Intervenez avant la pluie si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage. Restez couverts.**

**Produits de contact:**

\* Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)

\* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max)

\* Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre, 2,8L/ha (2 applications max)

**Produits pénétrants:**

\* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame - zn, 2,5kg/ha (2 applications max). **Attention ne pas confondre Enervin et Enervin active.**

\* Ampexio, zoxamide/mandipropamid, 0,5L/ha (1 application max)

**Produits systémiques:**

\* Mildicut, dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (1 application max)

\* Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha (1 application max)

\* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, **biocontrôle**

\* LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, **biocontrôle**

**Utilisation en pack:**

\* Zorvec Zelavin, oxathiapiproline, 0,4L/ha (2 applications max)

**Données optidose : 50% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

**A retenir****Alternatives :**

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

Des contaminations épidémiques sont possibles dès 5mm. Restez couverts.

## OIDIUM

## Analyse de risque

**Observations:**

Des symptômes sur feuilles ont été observés dans un témoin non traité et sur une grappe sur une parcelle à historique.

**Analyse de risque:**

La période de sensibilité maximum débute au stade "boutons floraux séparés". A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à "fermeture de la grappe".

Oïdium sur feuille  
(Ph: Vivalie)



## Préconisations

**La floraison est la période de sensibilité maximum des grappes, intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.**

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

**Spécialités à base de benzophénone.**

\* Vivando, Algèbre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max)

**Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.**

\* Mayandra, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), **CMR**

\* Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

**Spécialités à base d'amidoxime**

\* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

**Spécialités à base de SDHI**

\* Luna Xtend, Luna sensation, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

**Spécialités à base de strobilurines**

\* Natchez, Flint, Consist, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

**Alternative :**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de **biocontrôle**.

**A retenir**

Restez vigilants à l'approche de la floraison. Protégez l'ensemble des parcelles.

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Eudemis : Aucun papillon n'a été piégé cette semaine, le vol est terminé.

Glomérules, visibles au stade "floraison" (Ph: CA81)

**Analyse de risque**

Les glomérules seront visibles dans quelques jours, au moment de la floraison.

## Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager sur la première génération. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

**Alternatives**

La confusion est une méthode de biocontrôle.

**A retenir**

Prévoir des comptages au moment de la floraison.

## FLAVESCENCE DOREE

## Analyse de risque

**Observations**

Des larves au stade L1 sont observées sur le vignoble.

## Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 devra être réalisé entre le 3 et 12 juin.

Des traitements réalisés groupés entre vigneron d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

\* Judoka gold, Tatami gold, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (2 applications max)

\* Klartan smart, Mavrik smart, tau-fluvalinate, 0,2L/ha (2 applications max), ZNT=50m

\* Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), ZNT=50m

\* Decis protech, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max)

\* Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max)



Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

**Attention:** épamprer les parcelles avant de traiter, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

**A retenir**

T1 du 3 au 12 juin.

## CICADELLES VERTES

## Analyse de risque

**Observations**

Quelques adultes et de rares larves peuvent être observés sur les parcelles.

**Analyse de risque**

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.

A ce jour, les populations sont très faibles, le risque est donc nul.



Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

## Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment.

Adulte de cicadelle verte (Ph: CA81)

## MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

## Optimiser la pulvérisation afin de réduire l'impact sur l'environnement.

**Comment choisir son pulvérisateur :**


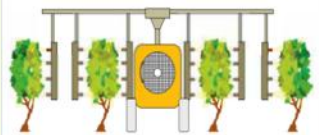

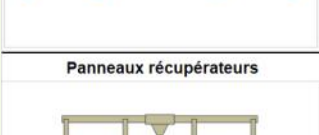
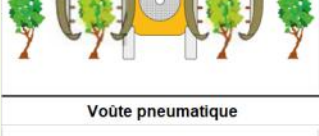

Un pulvérisateur doit présenter des performances techniques, permettant d'obtenir une pulvérisation de qualité. Il doit également être conçu afin de limiter le transfert des produits phytosanitaires vers l'environnement et aussi permettre de minimiser les impacts sur l'opérateur. La conception du pulvérisateur doit respecter la réglementation en vigueur.

**Performance Pulvé :**

"Performance Pulvé" est issu des travaux menés par l'IFV et l'INRAE. Ce dispositif est disponible sur un site internet en accès libre. Il est destiné aux viticulteurs ou aux conseillers, pour les aider dans le choix du renouvellement des appareils de traitement. L'évaluation des performances des pulvérisateurs se base sur des résultats d'essais menés sur la vigne artificielle "EvaSprayViti". Performance pulvé fournit également des conseils détaillés sur le réglage des pulvérisateurs, afin de mettre en oeuvre une pulvérisation performante et obtenir une protection phytosanitaire optimum en limitant les transferts vers l'environnement. Les principaux constructeurs de pulvérisateurs viticoles sont représentés et ont du matériel qualifié ou en cours de qualification (Amos Industries, Berthoud, Bertoni, Bobard, Calvet, Dagnaud, Friuli, Grégoire, Hardi, Hervé Mauricio, Kremer, Lipco, Nicolas, Pellenc, S21, Tecnomat, Vermande, Weber).

Si vous envisagez de changer votre pulvérisateur ou désirez connaître les meilleurs réglages à mettre en oeuvre sur votre appareil, consultez le site, [www.performancepulve.fr](http://www.performancepulve.fr).

**Les différents pulvérisateurs et leurs performances :**

Type de pulvérisateur	Qualité de la pulvérisation	Maîtrise de la dérive	Facilité d'utilisation	Temps d'intervention	Réduction des doses	Observations	Prix € HT
 <p>Rampe premiers traitements</p>	XXX	XX Avec buses à injection d'air	X	-	XX	<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Applications de début de végétation.</li> <li>_ Obligation d'avoir un deuxième appareil.</li> </ul>	2000 à 5000
 <p>Face par face jet porté</p>	XXX	XX Buses à injection d'air -- Buses classiques	---	-	XX	<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Toutes les faces sont traitées de manière identique.</li> <li>_ Possibilité d'agir sur la taille des gouttes et la vitesse du flux d'air.</li> </ul>	18 000 à 35 000
 <p>Face par face pneumatique</p>	XX	---	---	-	XX	<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Toutes les faces sont traitées de manière identique.</li> <li>_ Taille des gouttes difficilement modifiable.</li> </ul>	18 000 à 35 000
 <p>Panneaux récupérateurs</p>	XXX	XXX Buses à injection d'air	---	---	XXX Grâce à la récupération de bouillie	<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Face par face+ pulvérisation confinée.</li> <li>_ Nettoyer régulièrement les panneaux.</li> <li>_ Difficile d'évaluer le volume de bouillie à préparer.</li> </ul>	30 000 à 60 000
 <p>Voûte pneumatique</p>	XX 2 rangs et 3rangs + mains retour - En 3 ou 4 rangs	---	XX	X En 4 rangs - En 2 rangs	X 2 rangs et 3rangs avec main retour - En 3 ou 4 rangs	<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Matériel le plus utilisé en vigne large.</li> <li>_ Attention à l'orientation des diffuseurs.</li> </ul>	13 000 à 20 000
 <p>Aéroconvecteur</p>	-	---	XXX	XX	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Manque de performance.</li> </ul>	8000 à 20 000

## DIVERS

**Gestion de l'herbe sous le rang:**

De nombreuses parcelles présentent un salissement important sur la ligne des souches, en particulier les parcelles conduites en désherbage mécanique. Pour le travail du sol sous le rang, afin d'obtenir des résultats satisfaisants, il est important d'anticiper, pour bénéficier de bonnes conditions de sol (ni trop gras, ni trop sec). Il ne faut pas intervenir sur des adventices trop développées.

*Parcelle avec un salissement important sous le rang (Ph: CA81).*

**Botrytis sur feuille:**

Quelques feuilles présentent des symptômes de botrytis. Ils n'ont aucun lien avec les attaques qui pourraient avoir lieu lors de la récolte.



**Dégâts de gibier:** Quelques dégâts de gibier sont signalés.

**Carences:**

Des symptômes de carence en potasse, sont visibles sur Fer servadou, Gamay, Syrah, Loin de l'oeil...

*Carence en potasse sur Gamay (Ph: Vinalie).*

**Phytotoxicité d'herbicide:**

Des symptômes de phytotoxicité en lien avec des traitements herbicides appliqués sur les cultures voisines peuvent être observés.



*Botrytis sur feuille (Ph: CA81).*

*Phytotoxicité d'herbicide (Ph: Coop de gaillac).*

**Prochain bulletin le 31 mai**

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

La liste des mesures alternatives sur : [https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS\\_TECHNIQUES/Viticulture/Documents\\_techniques/Protection\\_vignoble/doc\\_alternatives\\_cepp\\_viti\\_12\\_04\\_2022.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf)



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9  
Tél. : 05 63 48 83 83  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie-Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) - 06.68.91.10.73  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) - 06.69.08.07.81  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) - 06.69.32.70.75

